

Biographie du lieutenant-colonel CARON

- Agé seulement de 19 ans, Robert CARON commence sa carrière militaire en 1916 comme deuxième classe au sein du 45^{ème} RI où il est promu successivement caporal, sergent et, enfin aspirant. Le 28 novembre 1916, il est affecté au 62^{ème} RI où il participe à la bataille de Verdun et à la catastrophique offensive NIVELLE sur le Chemin des Dames (avril-juin 1917). Par décret du 28 mai 1918, il est promu sous-lieutenant alors qu'il est affecté au 138^{ème} RI avec lequel il combat sur le front italien. Après l'armistice, il occupe son poste de sous-lieutenant puis de lieutenant dans le 3^{ème} régiment de marche de tirailleurs algériens. Il participe notamment à la campagne de Rhénanie (1^{er} janvier 1920 - 20 décembre 1920). Par la suite, il occupe sa lieutenance au sein du 114^{ème} RI (8 décembre 1920 - 24 décembre 1923), du 1^{er} régiment étranger d'infanterie pour participer à des opérations en Algérie (24 décembre 1923 - 25 février 1926), du bataillon de mitrailleurs au Maroc (25 février 1926 - 21 octobre 1927) et, enfin, du 110^{ème} RI. Le 23 avril 1930, il intègre l'École d'application d'Infanterie d'où il sort capitaine avant de rejoindre l'école de Gendarmerie de Versailles en 1931. À sa sortie, il devient capitaine dans la 6^{ème} Légion de Gendarmerie. Affecté à la 1^{ère} Légion de Gendarmerie le 25 août 1935, il combat lors du siège de Boulogne où il est fait prisonnier de guerre par la Wehrmacht mais il rentre de captivité le 21 août 1941. Immédiatement nommé adjoint au colonel commandant les forces de Gendarmerie de Paris Sud-Ouest, il est promu chef d'escadron. Enfin, le 23 janvier 1942, il est chargé de la direction des cours à l'École préparatoire de gendarmerie de Mamers.

Le chef d'escadron CARON entre alors en résistance lors de cette affectation. Il rejoint le réseau du mouvement clandestin "RESISTANCE" fondé par le docteur Marcel RENET. Ainsi, le chef d'escadron CARON permet le stockage d'armes, d'essence, d'ingrédients parachutés à Bonnetable. Spécialement chargé des moyens de transport supplémentaires, il écarte les collaborationnistes des rangs de l'École préparatoire de gendarmerie de Mamers. En 1943, victime d'une dénonciation consécutive à de nombreuses arrestations, il parvient toutefois à échapper à la Gestapo. Finalement, son épouse est arrêtée par la Gestapo et transférée au Mans comme otage. Devant l'odieux chantage, le chef d'escadron CARON se constitue prisonnier pour faire libérer sa femme. Il est condamné à 10 ans de réclusion sous l'inculpation "d'intelligence avec l'ennemi" par un tribunal militaire allemand en février 1944.

Concernant sa mort, les faits sont difficiles à établir. D'abord emprisonné dans les prisons de Karlsruhe, Schaab-Bich-Hal et Bayreuth à partir du 10 août 1944, il est ensuite déporté au camp de concentration de Flossenburg en Bavière. Il y est "officiellement" assassiné le 23 mars 1945 (acte de disparition n°591-511/R. du 27 mars 1946), un mois avant que la 90^{ème} division d'infanterie de la 3^{me} Armée américaine ne libère le camp, le 23 avril 1945. Néanmoins, selon le bureau des Fichiers de l'Etat-civil Déportés, le chef d'escadron CARON est en fait décédé à Offenburg. En effet, ce dernier est transféré le 23 mars du camp de concentration de Flossenburg en direction d'Offenburg où son décès est constaté le 28 mars 1945 (certainement mort dans le train).

Étant considéré comme n'ayant jamais cessé d'être en activité de services, le chef d'escadron CARON est promu au grade de lieutenant-colonel d'active par décret du 3 août 1946.